Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-50-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

17 août 2026

Date de la réunion :
17 septembre 2026

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **17 septembre 2026**

L'An deux mil vingt six **le 17 juillet à 14h30,** le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Stella COCHETON, Laurent ALLANIC, Franck BOITEL, Isabelle JALLAIS-GUILLET, Annie LEVEAUX, Claude NAUDION, Sabine MARTIN, Annick BARRÉ, Michèle GAUTHIER, Marie-Pierre BEAU, Laurent AUGER, Mourad SALAH-BRAHIM,

Titulaires excusés : Jean-Marc MORETTI, Nicole JEANTHEAU, Pascal BIOULAC, Joël MARQUET, Charles RICHARDIN, Pascal HUGUET, Jean-François LAHAYE, Corinne GARCIA, Pascal NOURRISSON, Guillaume SAVEUSE, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER

Suppléants : Serge CHOLLET, Johann ELBORY, Yann LAFFONT,

Suppléants excusés : Simon HOUDEBERT, Annick GOINEAU, Stéphane DUFRAINE, Claire FOUCHER-MAUPETIT, Morgan BEAUVOIR, Florence DOUCET,

Pouvoirs :
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Marie-Pierre BEAU,
Guillaume SAVEUSE a donné pouvoir à Mourad SALAH-BRAHIM

Madame Stella COCHETON a été désignée secrétaire de séance.

N°50.2026

Objet de la délibération :

Administration Générale

Rapport d'activité du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher – Année 2025 Approbation

(Rapporteur : Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président)

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président, précise que, conformément au Décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres De Gestion institués par la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, chaque année les membres du Conseil d'Administration doivent approuver le rapport annuel d'activité du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher préparé par le Président avec l'appui de ses services.

Ce rapport, portant sur la fin du mandat dernier, retrace l'ensemble des missions réalisées par les équipes de l'Etablissement auprès des collectivités et établissements publics affiliés sur l'ensemble de l'année 2025, ainsi que les temps forts. La présentation, faite en séance, permet à cette occasion de posséder une vue d'ensemble de l'activité du Centre De Gestion, qui met en exergue son rôle de conseil et d'expertise auprès des équipes administratives *Ressources Humaines* et des employeurs territoriaux. Exceptionnellement, dans la mesure où la présidence a changé, il n'y a pas de mot introductif du Président.
Ce projet de document a été présenté en Bureau du 31 août 2026, qui a émis un avis favorable : il est remis sur table en séance au vu du format imprimé et du coût de l'envoi postal.

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-50-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

Au vu des éléments susvisés, les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'approuver** le contenu du rapport d'activité du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher pour l'année 2025,
- **d'autoriser** sa diffusion auprès des collectivités et établissements publics affilés et non affiliés (bénéficiant du socle commun),
- **d'autoriser** le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 17 septembre 2026

La secrétaire de séance,

Stella COCHETON

Le Président,

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - DE LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Publié ou notifié le : 24-09-2026
Exécutoire le : 24-09-2026

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - DE LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED